

GKN Hoeganaes soutient First Phosphate dans le développement de matériaux actifs pour cathodes LFP

Cinnaminson, New Jersey--(Newsfile Corp. - 20 novembre 2024) - GKN Hoeganaes, une division de GKN Powder Metallurgy et l'un des plus grands producteurs mondiaux de poudre de fer, annonce aujourd'hui une collaboration stratégique avec First Phosphate (CSE: PHOS) (OTCQB: FRSPF) (FSE: KDO) (« First Phosphate » ou la « Société »). Ce partenariat représente une étape importante vers l'établissement d'une chaîne d'approvisionnement nord-américaine pour les batteries au lithium-fer-phosphate (LFP), un composant essentiel pour les véhicules électriques (VÉ) et les systèmes de stockage d'énergie.

Ce partenariat fait suite à l'intégration réussie par GKN Hoeganaes de la magnétite de First Phosphate dans son procédé de fusion exclusif Ancorsteel. Ce processus innovant a permis le développement d'une poudre de fer de haute pureté, qui sert de précurseur pour les matériaux actifs de cathodes au lithium-fer-phosphate, indispensables à la production de batteries LFP.

Les batteries LFP, reconnues pour leur rentabilité, leur sécurité et la disponibilité stable des matières premières, sont de plus en plus en demande pour les VÉ et les systèmes de stockage d'énergie stationnaires. Ce partenariat constitue l'un des premiers efforts substantiels pour établir une ligne de production nord-américaine de composants de batteries LFP, contribuant ainsi à réduire la dépendance aux chaînes d'approvisionnement internationales.

« En collaborant avec First Phosphate, nous apportons notre technologie avancée de poudre de fer à une industrie en plein essor qui se concentre sur des solutions de stockage d'énergie propres et efficaces », a déclaré **Matthias Voss, président de GKN Hoeganaes**. « Cette collaboration reflète notre engagement à développer une chaîne d'approvisionnement locale pour les batteries LFP, en mettant l'accent sur la durabilité et l'innovation technologique. »

First Phosphate prévoit d'intégrer l'Ancorsteel de haute pureté dans sa future usine de production de précurseurs de phosphate de fer (FP pCAM) et de matériaux actifs pour cathodes au lithium-fer-phosphate (LFP CAM) au Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Québec, avec pour objectif d'atteindre une capacité de 400 000 tonnes par an d'ici 2032. Pour soutenir cette vision, GKN Hoeganaes est prêt à développer ses opérations à Gallatin, Tennessee, déjà le plus grand site mondial d'atomisation d'acier, et à utiliser ses installations de recherche et développement à Cinnaminson, New Jersey, pour optimiser les processus.

« Collaborer avec GKN Hoeganaes pour introduire l'Ancorsteel sur le marché est une étape cruciale pour faire avancer notre mission de créer une chaîne d'approvisionnement durable et locale pour les batteries LFP », a déclaré **John Passalacqua, PDG de First Phosphate**. « Ce partenariat combine nos ressources en phosphate de haute qualité avec l'expertise de GKN Hoeganaes dans la production de poudre de fer, posant les bases d'un écosystème robuste de batteries nord-américain. »

Un différenciateur clé de ce nouveau matériau Ancorsteel est sa composition, issue de ferraille nord-américaine durable et de magnétite, respectant les normes non-FEOC pour une production domestique. Ce partenariat vise à garantir la production de batteries LFP avec des matériaux locaux, circulaires et respectueux de l'environnement.

À propos de GKN Hoeganaes

GKN Hoeganaes, une division de GKN Powder Metallurgy, est un leader mondial dans la production de poudres de fer et d'alliages atomisées à l'eau, toutes produites à partir de matériaux recyclés localement. L'entreprise dispose de grandes usines de production de poudre en Amérique du Nord

(Gallatin, Tennessee) et en Europe (Buzau, Roumanie), ainsi qu'une coentreprise à Bazhou, en Chine.

Avec plus de 70 ans d'expérience, GKN Hoeganaes se spécialise dans la production de poudres métalliques en grandes quantités et sur mesure, adaptées aux exigences spécifiques de ses clients.

À propos de GKN Powder Metallurgy

GKN Powder Metallurgy est un fournisseur mondial de matériaux, composants et solutions métalliques en poudre. En collaboration avec ses clients et partenaires commerciaux, l'entreprise utilise une gamme unique de technologies de métallurgie des poudres de pointe pour relever des défis complexes dans les industries automobile et industrielle, en fournissant des solutions durables et innovantes.

GKN Powder Metallurgy s'engage à atteindre des objectifs de durabilité en offrant une expertise avancée en métallurgie des poudres, une ingénierie innovante et une vaste expérience des processus pour transformer les idées en réalité.

Faisant partie de Dowlais Group plc, GKN Powder Metallurgy emploie plus de 5 000 experts visionnaires répartis sur 28 sites de production et deux centres d'innovation, garantissant un niveau d'excellence en ingénierie parmi les plus élevés au monde.

À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate (CSE: PHOS) (OTCQB: FRSPF) (FSE: KD0) est une société de développement de minéraux entièrement dédiée à l'extraction et la purification de phosphate de pointe pour la production de matériau actif de cathode pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (« LFP »).

First Phosphate s'engage à produire un matériau de haute pureté, de manière responsable et avec une faible empreinte carbone. First Phosphate prévoit s'intégrer verticalement à partir de la mine jusqu'aux chaînes d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP qui recherchent le matériau actif de cathode, de qualité batterie, provenant d'une source d'approvisionnement constante et fiable.

First Phosphate est propriétaire et développeur de la propriété de Bégin-Lamarche, située dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Québec, Canada, site qui contient une roche ignée d'anorthosite rare, qui offre généralement un phosphate de haute pureté dépourvu de concentrations élevées d'éléments dommageables.

Contact de presse pour GKN Powder Metallurgy :

Christiaan P. Klaus
Directeur marketing stratégique mondial
christiaan.klaus@gknpm.com

Contact de presse pour First Phosphate Corp :

Bennett Kurtz
Chef des finances
bennett@firstphosphate.com

-30-

Informations prospectives et mises en garde

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations et informations qui peuvent être considérées comme des « déclarations prospectives » et des « informations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans certains cas, mais pas nécessairement dans tous les cas, les déclarations prospectives et les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective telle que « plans », « objectifs », « s'attend à » ou «

ne s'attend pas à », « est prévu », « une opportunité existe », « est positionné », « estime », « a l'intention de », « suppose », « anticipe » ou « n'anticipe pas » ou « croit », ou des variations de ces mots et expressions ou des déclarations que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seront » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront réalisés » et d'autres expressions similaires. De plus, les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne constituent pas des faits historiques sont des déclarations prospectives, incluant, entre autres : les activités d'exploration et de production prévues par la société ; les propriétés et la composition de tout phosphate extrait ; les plans de la société visant à s'intégrer verticalement dans les chaînes d'approvisionnement nord-américaines ; la demande future pour les batteries LFP ; l'achèvement et l'exploitation par la société d'installations industrielles, y compris les installations de production de FP pCAM et de LFP CAM, ainsi que la nature des produits obtenus et le calendrier de début de la production initiale de ces installations ; l'intégration future des opérations entre les parties ; et la mise à l'échelle des installations de GKN Hoeganaes ainsi que la fourniture d'installations de recherche et développement.

Ces énoncés et autres informations prospectives sont fondés sur des hypothèses et des estimations que la Société estime appropriées et raisonnables dans les circonstances, y compris, sans s'y limiter, les attentes concernant les résultats commerciaux à long terme de la Société compte tenu de sa courte histoire d'exploitation ; les attentes en matière de revenus, de dépenses et d'opérations ; la Société disposant d'un fonds de roulement suffisant et ayant la capacité de sécuriser un financement supplémentaire nécessaire pour l'exploration des intérêts immobiliers de la Société ; les attentes concernant la minéralisation potentielle, le mérite géologique et la faisabilité économique des projets de la Société ; les attentes concernant les programmes de forage et les impacts potentiels que des programmes de forage réussis pourraient avoir sur la durée de vie de la mine et sur la Société ; estimations des coûts d'exploration minérale et de programmes d'exploration ; attentes concernant les problèmes environnementaux éventuels pouvant affecter les programmes d'exploration planifiés ou futurs et l'impact potentiel de la conformité aux lois et réglementations environnementales existantes et proposées ; réception et timing des permis d'exploration et d'exploitation et autres approbations de tiers ; réglementation gouvernementale des opérations d'exploration et de développement miniers ; attentes concernant les problèmes sociaux ou communautaires locaux susceptibles d'affecter les programmes d'exploration et de développement planifiés ou futurs ; attentes entourant les tendances économiques mondiales et les avancées technologiques ; la poursuite de l'emploi par la Société du personnel clé ; une demande croissante pour les batteries LFP ; l'obtention par la société des financements, approbations, équipements et technologies nécessaires, ainsi que l'achèvement de toutes les autres démarches indispensables à la construction et à l'exploitation des installations industrielles de la société, y compris les installations de production de FP pCAM et de LFP CAM ; et la mise à l'échelle des installations de GKN Hoeganaes ainsi que la fourniture d'installations de recherche et développement, dans les délais annoncés et selon des conditions acceptables pour les parties.

Il ne peut y avoir aucune assurance que de tels énoncés se révéleront exacts, et les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans de tels énoncés. Les facteurs importants qui pourraient entraîner des résultats réels différents des attentes de la Société comprennent : l'histoire d'exploitation limitée ; un risque élevé de faillite commerciale ; aucun profit ou revenu significatif ; des ressources limitées ; un flux de trésorerie négatif provenant des opérations et une dépendance à l'égard du financement de tiers ; l'incertitude du financement supplémentaire ; aucun dividende ; des risques liés aux fluctuations éventuelles des revenus et des résultats ; des risques assurés et non assurés ; des litiges ; une dépendance à l'égard de la direction et du personnel clé ; des conflits d'intérêts ; l'accès aux fournitures et matériaux ; les dangers de l'exploration minérale et la responsabilité et les dommages connexes ; les risques liés à la santé et à la sécurité ; la réglementation gouvernementale et les incertitudes juridiques ; les propriétés d'exploration et de développement de la société peuvent ne pas être couronnées de succès et sont

très spéculatives par nature ; dépendance à l'égard de parties externes ; le titre de certaines propriétés minérales de la Société peut être contesté ou défectueux ; titre autochtone et revendications foncières ; obtention et renouvellement de licences et permis ; les risques environnementaux et autres risques réglementaires peuvent avoir un impact défavorable sur la société ; risques liés au changement climatique ; risques liés à l'infrastructure ; les exigences en matière de remise en état des terres peuvent être lourdes ; conditions financières mondiales actuelles ; fluctuation des prix des produits de base ; dilution ; les ventes futures par les actionnaires existants pourraient faire baisser le prix des actions de la Société ; fluctuation et volatilité des prix des actions en bourse ; et les risques liés à la demande du marché. Il ne peut y avoir aucune assurance qu'une quelconque opportunité sera couronnée de succès, commercialement viable, réalisée dans les délais et dans les limites du budget, ou générera des revenus, des économies ou des bénéfices significatifs, selon le cas, pour la Société. De plus, la Société supportera des coûts pour poursuivre une opportunité particulière, qui peuvent être significatifs.

Ces facteurs et hypothèses ne sont pas destinés à représenter une liste complète des facteurs et hypothèses qui pourraient affecter la Société et, bien qu'ils doivent être soigneusement pris en considération, ils doivent être examinés conjointement avec les facteurs de risque décrits dans les autres documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris, sans limitation, la section "Facteurs de risque" du rapport annuel de la Société sur le formulaire 20-F daté du 8 juillet 2024 et du rapport de gestion daté du 21 octobre 2024, disponible sur SEDAR à www.sedarplus.ca. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs qui pourraient entraîner des actions, événements ou résultats réels différents de ceux divulgués dans l'information ou les énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient entraîner des actions, événements ou résultats non pas comme anticipés, estimés ou prévus. La Société ne s'engage pas à mettre à jour une quelconque information prospective, sauf selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.



To view the source version of this press release, please visit <https://www.newsfilecorp.com/release/230174>